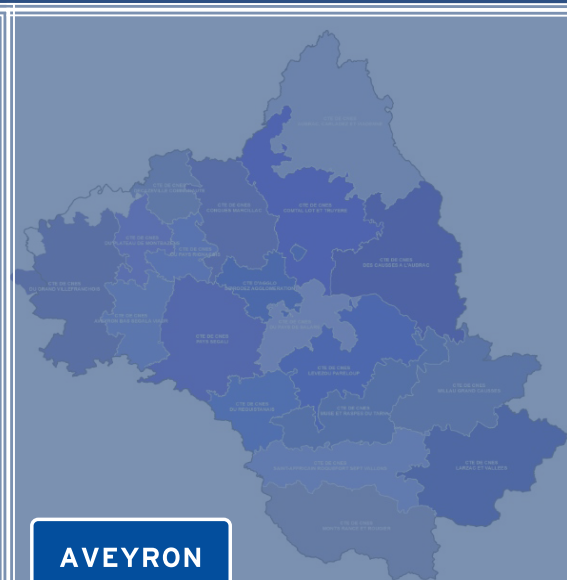


CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

L'Aveyron justement reconnu
en Occitanie

Contribution au **SRADDET**

Schéma régional d'aménagement,
de développement durable
et d'égalité des territoires



Contribution approuvée
par le Conseil départemental
le 25 janvier 2019

SRADDET

Aveyron

«Pendant que la métropole Toulousaine accueille 6000 habitants, celle de Montpellier 4000 habitants, l'Aveyron accueille seulement 470 habitants par an ! Comment faire pour atténuer ce phénomène ?

Le département de l'Aveyron y travaille ardemment. L'attractivité du territoire et l'accueil d'actifs sont des leitmotivs. Il est de la responsabilité de tous de faire en sorte que les nouveaux Aveyronnais mais aussi celles et ceux qui y résident déjà, puissent y développer leurs projets de vie. Le département de l'Aveyron adapte continuellement ses politiques et construit, dans cette optique, celles qui préparent l'avenir.

Mais, le Conseil départemental n'y arrivera pas seul.

L'enjeu de développement de la région Occitanie ne doit plus s'inscrire dans une politique d'aménagement simplement redistributive et essentiellement réparatrice des crises que subissent les territoires mais doit tout au contraire impulser et accompagner une stratégie territoriale forte, bénéfique à tous et fondée sur la réciprocité des échanges et des dynamiques de développement.

Le SRADDET peut être une des réponses. Il offre à travers sa philosophie, l'opportunité de faire en sorte que chaque territoire trouve sa place au sein de l'espace régional, en favorisant les relations d'équilibre et d'équité.

Notre région qui compte aujourd'hui 5,8 millions habitants est multiple et faite de contrastes. Son aménagement futur doit tenir compte de la diversité des territoires qui la composent.»



Jean-François Galliard
Président du Conseil départemental de l'Aveyron

L'Aveyron

UN DEPARTEMENT AVEC DES SPÉCIFICITÉS AUX ENJEUX FORTS

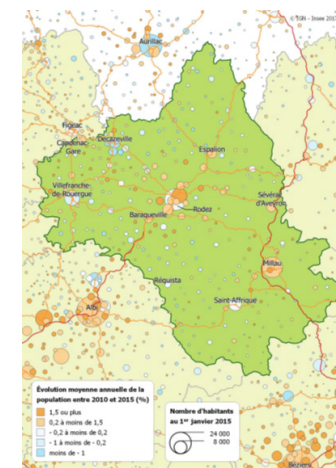
situé au centre d'un triangle formé par les villes de Toulouse, Clermont-Ferrand et Montpellier, le département de l'Aveyron est découpé en plusieurs régions naturelles : les Grands Causses, le Rougier, les Monts d'Aubrac, les lacs du Lévezou, le Ségala et la Vallée du Lot...

Il se caractérise également par la diversité de ses secteurs économiques (industrie, agroalimentaire et agricole).

ENJEU DEMOGRAPHIQUE

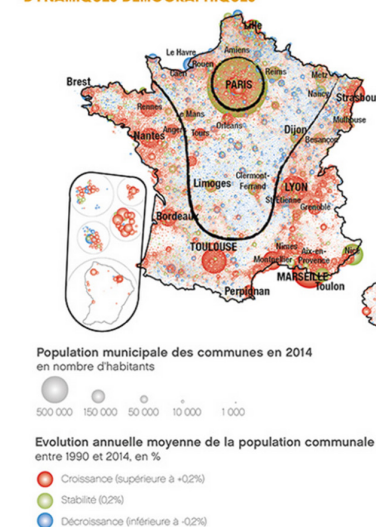
Au 1er janvier 2015 l'Aveyron compte 279169 habitants. Entre 2010 et 2015, la population y augmente à peine (+ 0,2 % par an en moyenne). Ce rythme est faible comparé à celui de la région Occitanie (+ 0,9 %). En cinq ans, l'Aveyron gagne 470 habitants en moyenne chaque année. Contrairement à d'autres territoires voisins qui peuvent s'appuyer sur un solde démographique naturel positif, l'Aveyron doit se montrer plus attractif pour faire venir de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants. On y compte plus de décès que de naissances mais le solde migratoire est positif. L'Aveyron a besoin de néo-aveyronnais. Accueillir de nouvelles populations est considéré comme un élément déterminant de la dynamique territoriale, de l'emploi et de la consolidation du maillage des services. Toute l'ambition du Département est donc d'accélérer le rythme actuel d'évolution de la population aveyronnaise, afin de le rapprocher de certains autres départements voisins, plus impactés par la dynamique toulousaine ou montpelliéraine. Le Département devra ainsi savoir anticiper le renouvellement des actifs, lutter contre l'isolement tout en maintenant des solidarités fortes. La solidarité territoriale doit avoir un sens portée par une vision stratégique, présentée par le SRADDET, et par des actions pertinentes, conçues par les départements et leurs partenaires.

Population municipale
au 1^{er} janvier 2015
et évolution annuelle
entre 2010 et 2015



Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES



ENJEUX ATTRACTIVITE et ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS

L'attractivité d'un territoire est généralement assimilée à la capacité de ce territoire à attirer et à retenir les facteurs mobiles de production et/ou la population.

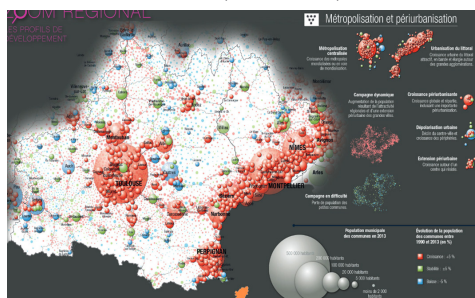
L'arrivée de nouveaux habitants est indispensable pour rendre possible une stratégie territoriale.

Accueillir bien et durablement, créer des territoires durables, dans le but d'attirer et de retenir les ménages sont des leitmotivs du département de l'Aveyron. C'est un bon niveau de services, la valorisation du cadre de vie, le dynamisme des centralités, les facilités de mobilités et une offre adaptée de logement qui permettront d'attirer de nouvelles populations.

Repenser l'attractivité du territoire en tirant profit de son capital environnemental et social et de son positionnement vis-à-vis des métropoles régionales reste une priorité pour l'Aveyron.

Entreprises et territoires ne sont pas des écosystèmes toujours étroitement liés. Pourtant lorsque l'on parle d'accueil et de maintien de population, il s'agit d'attirer, d'accueillir et de maintenir les personnes sur un territoire. Ces termes sont également déclinables au niveau des entreprises d'un territoire ; et encore plus largement au niveau de toute structure employeuse sur un territoire.

Métropolisation et périurbanisation

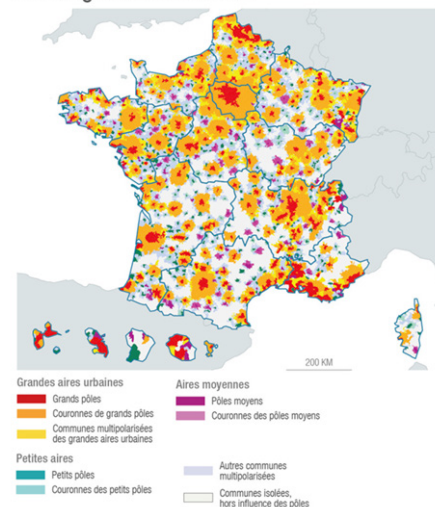


ENJEU FACE A LA METROPOLISATION

Parce que l'avenir des campagnes est confronté aux conséquences de la mondialisation, aux défis du développement durable, parce que la métropolisation semble prendre la forme d'une concentration urbaine dans tous les domaines économique, politique, culturel, etc... il est essentiel pour les départements ruraux de réagir en faisant valoir la **complémentarité entre urbain et rural** (interconnexions) ; voire en proposant l'installation dans un département rural comme une alternative possible à une installation dans une métropole. Deux enjeux et une logique – Deux enjeux apparaissent centraux : celui du développement et celui de la proximité, établissant une série de défis à relever à l'aune d'une logique de projets, qui doit leur permettre d'enrichir la décentralisation et d'établir des relations constructives avec les territoires métropolitains.

Développer le « désir de campagne » et exploiter les potentiels, articuler les fonctions productives et résidentielles des territoires, profiter de la saturation générale des grandes agglomérations pour identifier les activités qui ont un intérêt à la dispersion, ainsi que des nouvelles formes de travail, sont quelques-uns des enjeux de développement. La reconstruction de réseaux sociaux locaux, l'encouragement de nouvelles formes de politiques culturelles, les services publics et au public, font partie des enjeux de proximité. Une absence de concertation avec les départements sur le sujet aboutirait à aggraver les fractures sociales et territoriales et condamnerait purement et simplement de nombreux territoires à l'isolement. Les territoires ruraux doivent s'insérer dans la métropolisation en développant les interconnexions internes et externes : infrastructures routières, ferrées, numériques mais également réseaux de services, de santé, de formation, de création d'emplois, etc...

Le zonage en aires urbaines



Source : Insee, RP 1975-2012, emplois au lieu de travail - zonage en aires urbaines 2010 - France métropolitaine - Traitement du bureau de l'Observation des territoires - Réalisation : CGET, 2016

L'irrigation attendu des métropoles régionales en terme de création d'emplois sur leur environnement est limitée à leur périphérie immédiate. Pour soutenir les dynamiques économiques des territoires dits « éloignés » de ces métropoles, dont les entreprises en développement souffrent le plus souvent d'un manque de candidats en face de leurs offres d'emploi, il conviendrait donc de penser des mesures spécifiques visant d'une part à rééquilibrer l'attractivité territoriale des compétences et des talents au sein de la région et d'autre part à intensifier la mobilité professionnelle au sein de l'Occitanie.

UN EQUILIBRE REGIONAL S'IMPOSE...

L'aménagement du territoire est aujourd'hui confronté à la nécessité d'inventer des modes de conception et de planification qui améliorent le bien vivre au quotidien de la population tout en veillant à la préservation des ressources naturelles et à l'anticipation des grandes mutations notamment climatiques. Il s'agit bien de concevoir et promouvoir un nouveau modèle de développement capable de rencontrer la demande individuelle des ménages tout en infléchissant les modes de vie vers des pratiques plus durables. En outre, ce modèle devra prendre en compte les enjeux liés au vieillissement de la population et à la nécessité de retenir les jeunes sur le territoire notamment pour maintenir une population active suffisante.

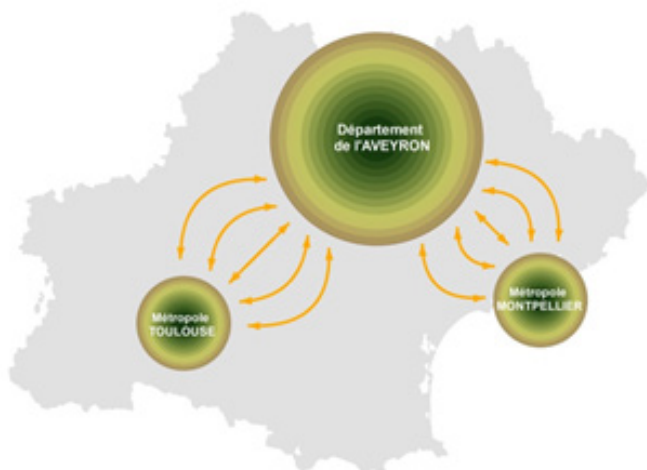
LA PLACE DE L'AVEYRON DANS LE SRADDET

Le Conseil départemental de l'Aveyron souhaite faire valoir à travers la présente contribution, la vision de la région Occitanie 2040 en tenant compte de la spécificité de chaque département. Cette contribution vise à renforcer, dans la stratégie régionale, la réciprocité et solidarité nécessaires entre l'urbain et le rural et à l'articuler au niveau national, régional, métropolitain et local.



**... L'ATTENTION
TOUTE PARTICULIERE
QUE DOIT PORTER
LA REGION À L'AVEYRON**

SRADDET : AVEYRON 2040
RECIPROCITES – COMPLEMENTARITES – EQUILIBRES
De nouveaux liens à créer



Le SRADDET est l'occasion de repenser la politique d'aménagement du territoire au profit de l'aménagement de ses territoires, y compris ruraux. L'Aveyron doit accompagner l'aménagement de ses territoires par l'innovation. Celle-ci permettra au département de trouver des solutions aux transitions multiples auxquelles il est confronté. Le développement durable, la transition écologique, le très haut débit sont autant de sujets incontournables.

Ainsi, le schéma régional doit s'entendre comme un projet commun pour un Aveyron ambitieux qui valorise les richesses du territoire et protège les communes les plus vulnérables. Il est essentiel, sinon indispensable, d'adapter notre région et chacun des territoires départementaux avec leur spécificité, aux défis de la compétition internationale, du climat, de l'économie sociale et solidaire, de l'emploi, du numérique et des mobilités.

La réponse à ces défis est complexe et il convient d'apporter des solutions adaptées qui n'entretiennent pas les déséquilibres, mieux qui les résorbent :

- Le défi des réciprocitys comme garant du développement local
- Le défi des complémentarités pour un équilibre territorial
- Le défi du rayonnement par l'ouverture du territoire

PARTIE 1



L'Aveyron
d'aujourd'hui
avec tous
ses atouts

ROUTES ET INFRASTRUCTURES

Le réseau routier géré par le Conseil départemental de l'Aveyron consiste en un linéaire d'environ 5 900 kilomètres qui représente, en l'absence d'autres infrastructures de transport conséquentes, la seule alternative permettant la desserte économique et touristique de l'ensemble du territoire aveyronnais. Faisant également le constat de l'augmentation des trafics routiers, de la nécessité de poursuivre la lutte contre l'insécurité routière ainsi que le respect des impératifs du développement durable, l'Assemblée départementale s'est en ce sens dotée d'une politique routière ambitieuse, et qu'elle entend poursuivre, dont les objectifs essentiels sont le désenclavement du Département et l'amélioration des temps de parcours. Infrastructure indispensable pour un département rural, l'aéroport de Rodez dessert les destinations régulières directement vers Paris et en saison vers Dublin, Bruxelles. Près de 80 000 passagers ont utilisé ce moyen de transport en 2017.

HABITAT ET GESTION ECONOMIQUE DE L'ESPACE



Des paysages peu artificialisés (collines et vallées, paysages diversifiés). Un patrimoine naturel remarquable. Un espace de développement résidentiel et touristique attractif. Le marché du logement est détendu. L'offre de logement, tant dans le parc public que dans le parc privé permet de répondre quantitativement à la demande et permet une relative fluidité de la chaîne hébergement – logement.

TRANSITION ECOLOGIQUE



Le développement des énergies nouvelles et le soin apporté à la préservation de l'environnement font aujourd'hui de l'Aveyron l'un des premiers départements « verts » de notre pays.

L'Aveyron est le premier producteur d'énergie renouvelable en France et assure 10% de la production d'énergie hydroélectrique française. Avec 16 sites de production d'électricité hydraulique, ce sont plus de 2 300 MW installés en Aveyron.



Quelques chiffres :

5 900 Kms de réseau routier
A75 / RN88
Budget de 50 M €
Aéroport :
80 000 passagers en 2017

L'Aveyron :

16 barrages / 1er département producteur d'énergie renouvelable
Production de 10% d'électricité hydraulique
2ème plus grand parc éolien

Dans le domaine éolien, l'Aveyron fait figure de département pilote avec le deuxième plus grand parc éolien de France. Un département bien équipé pour la collecte des déchets ménagers et faible producteur. Un département rural qui pratique le retour au sol de la matière organique en proximité à travers les sous produits de l'épuration et le co-compostage des déchets verts. Un département avec des acteurs économiques de la filière recyclage performants.



RESEAUX-NUMERIQUE-MOBILITE

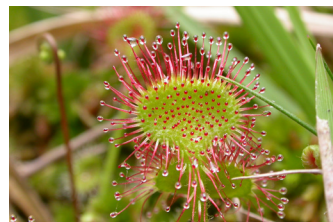
Depuis ces 20 dernières années, les besoins en matière de communications électroniques ne cessent d'augmenter. Le Département s'est inscrit dans cette dynamique et a participé activement à plusieurs programmes dans le domaine des télécoms, notamment dans l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile et le développement du réseau internet sur tout le territoire aveyronnais. Le Département de l'Aveyron, dans le cadre d'une délégation de service public et en association avec les départements du Lot et de la Lozère, a passé un marché avec l'opérateur Orange pour déployer un réseau très haut débit avec la construction dans les 5 ans à venir d'un réseau fibre optique sur 100% du territoire. En terme de couverture mobile, le Département de l'Aveyron participe avec la Préfecture au nouveau programme « New Deal » conclu en janvier dernier entre le gouvernement et les opérateurs de téléphonie mobile.

Plusieurs dispositifs de co voiturage existants / 65 bornes de recharges pour voitures électriques.

BIODIVERSITE

Le Département de l'Aveyron possède une richesse naturelle d'une grande valeur. La préservation et la valorisation de ces milieux naturels sont des chantiers portés par le programme Espaces Naturels Sensibles, outil efficace de développement durable des territoires. L'Aveyron compte plus de 32 Espaces Naturels Sensibles protégés et 2 Parcs Naturels Régionaux.

L'Aveyron :
32 Espaces Naturels Sensibles
2 PNR



L'Aveyron : 4300 étudiants,
75% des effectifs sur Rodez



TOURISME

Economie touristique forte, qualitative
10 000 000 de nuitées/an-350 M€ de CA
4 700 emplois concernés
7 Grands Sites Occitanie
Sites UNESCO
Grand site de France



FORMATION PROFESSIONNELLE

7 implantations sur le territoire,
3 antennes universitaires,
1 centre de formation consulaire,
2 ISFI, 1 antenne de l'IFMK,
Des lycées dans nos villes moyennes qui offrent des BTS et une CPGE

SPORT/CULTURE

L'Aveyron : 28% de licenciés
6^{ème} département de l'Occitanie
3800 associations culture et loisirs
350 compagnies ou artistes pros



Les pratiques sportives et de loisirs sont un atout majeur, l'engagement des nombreux acteurs du sport aveyronnais en est la garantie.

La belle dimension de la vie associative aveyronnaise est significative de la vitalité d'un territoire rural où la relation humaine demeure prioritaire. Selon l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education populaire (INJEP), le département de l'Aveyron se situe dans la tranche supérieure du nombre de licences sportives délivrées en 2015 pour 100 habitants : 28 licenciés pour 100 habitants (la moyenne nationale est de 24 licenciés). Si l'on considère le nombre total de licenciés par département, l'Aveyron est 6^{ème} en Occitanie.

Fondée sur des spécificités départementales telles que des espaces naturels conservés, une alternance de modernité et de tradition, une grande richesse associative. La qualité sportive aveyronnaise contribue à une valorisation de l'ensemble du territoire. A travers ses programmes de politique sportive, le Conseil Départemental développe des objectifs évolutifs guidés par ces enjeux. Cela peut permettre d'ouvrir des perspectives d'avenir, de dimension régionale.

La vie culturelle est structurée d'une mosaïque d'acteurs dynamiques et de manifestations à l'identité affirmée qui irriguent le département (Abbaye de Sylvanès, le site de Conques...). La Mission départementale - Aveyron culture mène une action particulièrement importante en matière de diffusion culturelle notamment vers les publics défavorisés.

PARTIE 2



L'Aveyron 2040 ... en 2 ambitions

Ambition n° 1 :

Bénéficier d'une stratégie
régionale privilégiée

Ambition n° 2 :

Echanger équitablement
les ressources naturelles

Ambition n° 1 :

Bénéficier d'une stratégie régionale privilégiée

La région Occitanie héberge des fonctions métropolitaines autour de Toulouse et de Montpellier et des filières d'excellence à rayonnement national et mondial. A titre d'exemple, on peut citer la filière aéronautique, mais aussi agro-alimentaire, touristique.... Elles irriguent le territoire et contribuent au développement de l'ensemble de l'économie. Cependant, certains indicateurs témoignent d'un développement déséquilibré de la région. Les données démographiques, de l'emploi, du chômage reflètent les tendances que vivent certains de ces territoires, notamment à consonance rurale. Si elles se prolongeaient, elles conduiraient certains territoires à des déserts ruraux.

Le SRADDET devra poser clairement l'ambition d'un aménagement et d'un développement équilibré au sein de la région Occitanie, et se traduire par des interventions publiques différenciées pour compenser le handicap géographique que subissent les départements en marge du territoire régional.

L'ATTRACTIVITE AU CŒUR DE LA STRATEGIE DEPARTEMENTALE

Les territoires ruraux, les villes sont de plus en plus mis en concurrence, du fait notamment de la mondialisation. Ces espaces cherchent ainsi à attirer toujours plus d'habitants, d'entreprises, d'activités et à se positionner en tête des palmarès. Face à ce contexte, la notion d'attractivité territoriale est devenue incontournable à la dynamique des territoires et l'une des priorités de l'aménagement du territoire.

Le SRADDET, qui doit permettre d'offrir de nouvelles perspectives de développement et de conditions de vie de l'ensemble des habitants de la nouvelle région Occitanie, présente l'opportunité pour l'ensemble de ces acteurs de repenser la politique d'aménagement du territoire au profit de l'aménagement de ses territoires

Saisir ces opportunités nécessite toutefois que le territoire régional fasse mouvement dans son ensemble pour que de nouveaux modèles d'aménagement et de développement puissent émerger et trouver leur équilibre économique, en évitant les effets de concurrence entre territoires.

SRADDET :
atténuer
les logiques
de concurrence
territoriale

SRADDET :
donner à tous
les territoires
les moyens
de leur ambition

1-L'accessibilité et la mobilité, un impératif pour nos territoires ruraux

Le développement des mobilités, le maintien de l'offre ferroviaire, aéroportuaire, les aménagements routiers seront les principaux vecteurs d'une véritable cohésion du territoire. Ils favoriseront les échanges économiques, universitaires, culturels et diffuseront le développement du territoire. Cette organisation de flux constitue une alternative à la puissance que constituerait la concentration du développement des métropoles toulousaine et montpelliéraine et aux déséquilibres qu'elles engendreraient. C'est dans cette perspective que la région Occitanie devra s'inscrire à travers le SRADDET pour créer une réelle dynamique et relever le défi de la compétitivité.

→ AEROPORT

De par notre positionnement, au sud du Massif central et au nord-est de la région Occitanie, notre département est relativement enclavé : Rodez n'est pas à moins de 2h d'un aéroport d'envergure nationale ou internationale, que sont Toulouse et Montpellier (Rodez est à 2h30 de la LGV de Montpellier ; pas encore de liaison totale vers Toulouse en 2x2 voie et pas de raccordement à l'A75). L'aéroport Rodez-Aveyron joue ce rôle d'ouverture de notre territoire sur l'extérieur et reste un point d'entrée pour les départements voisins. Selon des projections à 5 ou 10 ans, l'accès à la Ligne à Grande Vitesse LGV sera toujours aussi lointain, les axes routiers n'auront que peu évolué. La position du département de l'Aveyron sera donc totalement identique à celui d'aujourd'hui. L'aéroport est un outil primordial pour le maintien du tissu industriel que ce soit pour les entreprises aveyronnaises qui plus est ruthénoises, mais également, pour le tissu socio-économique de l'Aveyron. Cet aéroport est un pilier de l'économie locale et tient un rôle majeur y compris au niveau régional. Dans ce contexte, il conviendra de conforter les équipements aéroportuaires dont l'activité joue un rôle essentiel en soutien au développement local et à l'ouverture du territoire vers l'extérieur.

→ INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Une attention particulière devra être également être portée aux infrastructures routières performantes et sécurisées pour assurer le désenclavement du territoire (cf : Schéma régional des infrastructures routières). L'arrivée des autoroutes A75 et A20 a permis d'améliorer le désenclavement du département de l'Aveyron mais les deux tiers du territoire aveyronnais se situent à plus de 30 minutes d'une autoroute. Les travaux de la mise à 2x2 voies de la RN88 dans la traversée de l'Aveyron, entre l'A75 et Albi, est donc une priorité absolue pour le Département ainsi que la poursuite de la mise à 2x2 voies de la RN 88 entre Rodez et l'A75, enjeu essentiel pour le Département comme pour la Région Occitanie. En effet, cet aménagement permettra de finaliser le maillage autoroutier de la partie Nord de l'Occitanie entre les autoroutes A20 et A75. Cet itinéraire devra être identifié dans le SRADDET comme itinéraire structurant d'intérêt régional.



SRADDET : Améliorer l'accessibilité pour garantir une ouverture du département

SRADDET : Assurer le maillage des services



Chiffres clés :

86% des passagers n'utilisent pas d'autres aéroports pour venir dans la région
15% d'entre eux l'utilisent plus souvent depuis ces deux dernières années.

SRADDET : Poursuivre les travaux de la RN88



⇒ MOBILITES

Le SRADDET s'attachera également à promouvoir une mobilité routière plus durable tant dans la conception et l'implantation des infrastructures que dans leur usage (partage de la route, modes alternatifs à la voiture individuelle...). Il gagnera également à encourager une gestion des mobilités à l'échelle de bassins de vie. Une cohérence pour améliorer la lisibilité de l'offre du service à l'utilisateur et faciliter la pratique de l'intermodalité est à trouver.

SRADDET : proposer un bouquet de solutions de mobilité souple et adaptable



SRADDET : réduire la fracture numérique

2-Territoire connecté

Au cœur des politiques d'attractivité et d'aménagement, l'accès au numérique est une composante indispensable à l'essor des territoires et à la vie quotidienne des Aveyronnais. Le Département s'inscrit dans cette dynamique et a participé activement à plusieurs programmes pour le développement du réseau internet sur tout le territoire Aveyronnais et l'amélioration de la couverture mobile.

⇒ NUMERIQUE

Un réseau fibre optique sur 100% du territoire aveyronnais sera développé à l'horizon 2020... une desserte similaire aux grandes agglomérations. Il est indispensable de poursuivre le développement du très haut débit à l'échelle régionale en donnant la priorité aux territoires plus reculés pour contrecarrer les différences d'attractivité et de dynamisme entre les territoires urbains et ruraux.

Le département s'est engagé à la mise en place du SDUN (Schéma départemental des usages numériques). L'accès au numérique dans les territoires les plus ruraux favorisera la connexion des territoires les plus isolés et permettra d'améliorer l'accessibilité des services au public. Le travail mené dans le cadre de l'élaboration du SDAASP (schéma départemental de l'amélioration de l'accessibilité des services au public) a permis d'affiner la connaissance des problématiques propres à chacun des territoires. Le SRADDET devra assurer ce maillage de services pour privilégier et maintenir une offre de services en milieu rural, les services de santé en sont un exemple.

⇒ TELEPHONIE MOBILE

Il en va de même pour la couverture de téléphonie mobile, le Département vise à l'améliorer : création de 22 nouveaux sites en 2018, 16 en 2019 et une dotation de 8 sites supplémentaires pour les années futures. Le SRADDET devra ainsi poser l'ambition d'un développement équilibré des usages numériques à l'échelle régionale dans l'ensemble de ses politiques d'aménagement pour renforcer l'attractivité, le rayonnement, l'innovation et le développement sur tout le territoire régional.

Equiper
100% le territoire
en fibre optique
à l'horizon 2022

3 - Métropoles et territoires ruraux : une complémentarité à construire

⇒ ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Dans un environnement où les enjeux de compétitivité économique se situent à l'échelle nationale, voire mondiale, la formation et la recherche ainsi que l'innovation sont des leviers déterminants pour la croissance et l'emploi.

Seule une convergence et une coopération des acteurs institutionnels autour d'une stratégie en matière de structuration de l'offre de formation et de renforcement des programmes de R&D publics privés permettront de relever ce défi. Le SRADDET devra en lien avec le SRESRI (schéma régional de l'enseignement supérieur, recherche et innovation) garantir le développement de cette offre de formation supérieure pour que l'Aveyron reste un territoire d'innovation, d'attractivité et de savoirs. Les orientations définies dans ces schémas devront permettre aux départements ruraux comme l'Aveyron de participer à la construction de l'équilibre territorial :

- accroître la qualité des infrastructures immobilières,
- construire des parcours de formation,
- développer l'enseignement en ligne,
- muscler les activités de recherche dans les secteurs économiques

sont autant de défis qu'il faudra relever.

⇒ LA CULTURE

Le développement culturel concourt également à l'attractivité du département de l'Aveyron. En effet, l'Aveyron bénéficie du rayonnement de Toulouse et de Montpellier mais jouit également d'une attractivité propre qui alimente l'attractivité de ces 2 métropoles (Musée Soulages, Festivals de renommée internationale...). Il conviendra de conforter cette réciprocité, notamment à travers la stratégie culture et patrimoine initiée par le Conseil régional dont l'un des axes est de renforcer l'égalité d'accès à la culture et maintenir un aménagement culturel équilibré du territoire. Un « pacte culturel » entre nos deux collectivités pourrait être envisagé. Il permettrait de garantir la pérennité d'actions de développement culturel, de créer des synergies, d'établir de nouvelles coopérations pour tenir compte des différenciations territoriales. Cela concerne à la fois les équipements majeurs existants (ex : l'Abbaye de Sylvanès Centre Culturel de Rencontre), les festivals, les réseaux des musées et plus largement les éléments qui contribuent à la mise en avant de la culture, de la création, de l'histoire comme vecteur de cohésion sociale et d'attractivité.

SRADDET : garantir le développement de l'offre de formation supérieure



SRADDET : renforcer l'égalité d'accès à la culture et maintenir un aménagement culturel équilibré du territoire

SRADDET : bâtir un pacte culturel entre nos 2 entités

A noter également qu'un travail commun et convergent de la Région et du Département pourrait être engagé sur le thème spécifique du tourisme culturel. Ce travail concerté pourrait s'appuyer sur les sites classés UNESCO (« Causses et cévennes » et « Chemins de Saint Jacques ») et sur l'Abbaye de Sylvanes labellisée depuis 2015 « Centre culturel de rencontre » sur le thème de la musique et du dialogue des cultures. De la même façon, d'autres « transversalités » pourraient être explorées : culture et Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV), culture et agroalimentaire sous l'angle du patrimoine gastronomique etc ...

Aussi est-il important de conforter, à l'échelle de la région, les équipements et événements aveyronnais d'initiative publique ou privée qui peuvent jouer un rôle structurant et relayer la dynamique régionale.

↳ SPORT

Le sport est devenu aujourd'hui un phénomène social et culturel qui imprègne la vie quotidienne. Considérant que le sport est un formidable facteur d'animation, de cohésion sociale et d'intégration, le département de l'Aveyron intervient dans tous les domaines sportifs, tant auprès du milieu associatif que scolaire. La richesse du patrimoine naturel favorise la pratique de tous les sports. Le département reste un formidable terrain d'aventures sportives et humaines en particulier dans le domaine des sports de pleine nature. Soutenir le sport, c'est non seulement favoriser un outil de transmission des valeurs, mais c'est aussi participer à l'animation de la vie des communes, en particulier des communes rurales.

SRADDET : promouvoir
le sport comme outil de
développement

LES OBJECTIFS

- proposer une offre d'activités sportives de qualité et de proximité pour les familles
- favoriser la découverte sportive éducative et l'éclosion de jeunes talents
- construire une image valorisante de territoire et favoriser les échanges par le sport
- favoriser et valoriser l'activité touristique (emploi, économie locale, ...) fondée sur la pratique de loisirs et sports de nature sur 4 saisons

LES PERSPECTIVES

Pour un développement sportif territorial équilibré :

- favoriser le développement de politiques sportives de territoires (échelon intercommunal) axées sur la mutualisation de moyens, l'interdisciplinarité, l'échange, ... afin de conserver un équilibre régional entre offres sportives rurales et métropolitaines ou urbaines

Pour faciliter la formation et l'accompagnement de bénévoles :

- favoriser le développement de formations et d'échanges décentralisés, en lien avec ligues régionales et comités sportifs départementaux

Pour une valorisation régionale et une reconnaissance locale :

- établir un positionnement d'événements sportifs régionaux d'exception par concertation entre acteurs locaux, départementaux et régionaux

Pour une valorisation des espaces naturels de pratique :

- contribution départementale au développement de l'attractivité régionale à travers loisirs et sports de nature

↳ L'ACTIVITE TOURISTIQUE

Le tourisme constitue une filière dynamique en Aveyron. L'activité touristique génère un chiffre d'affaire avoisinant les 350 Millions €.

Si l'on se place à un horizon plus lointain, il semble que les valeurs véhiculées par notre département correspondent parfaitement à celles recherchées aujourd'hui par des touristes qui se veulent de plus en plus acteurs de leur séjour. Il ne s'agit plus seulement de découvrir un territoire mais bien de le vivre.

Pour poursuivre cette dynamique touristique qui anime le département de l'Aveyron, il sera nécessaire de veiller à répondre aux perspectives suivantes :

- poursuivre les démarches du e.tourisme : les usages numériques se multiplient et suscitent de nouvelles pratiques, de nouveaux besoins et de nouveaux modes de consommation auxquels les professionnels du tourisme devront s'adapter.

- accompagner la structuration de l'offre touristique,

- renforcer le potentiel des sites majeurs :

- Grands Sites Occitanie : cette démarche régionale permet de promouvoir les sites patrimoniaux, culturels, historiques et favoriser le développement économique des territoires. 5 sites aveyronnais ont été reconnus comme lieux exceptionnels qui reflètent les richesses de notre territoire régional et qui entrent parfaitement dans la politique d'aménagement et d'attractivité du Département.

- Grands sites de France : un site aveyronnais en lice (conques) pour ce label qui vise à promouvoir la bonne conservation et la mise en valeur des sites naturels classés français de grande notoriété et de très forte fréquentation.

SRADDET : poursuivre les démarches novatrices du e.tourisme

4 - Ménager le territoire tout en préservant un maillage équilibré

↳ L'HABITAT et le RENOUVELLEMENT des BOURGS

Avec un habitat diffus et un taux important de propriétaires de maisons individuelles, le département de l'Aveyron est concerné par les enjeux de consommation foncière. Parallèlement à cette problématique de l'étalement urbain, il convient également de s'attacher au constat qui est fait de la dévitalisation des centres bourgs. De nouvelles pratiques et modes de vie sont à adopter :

- Promouvoir un urbanisme de qualité dans les centres villes/villages attractifs : ces espaces doivent évoluer pour répondre aux nouveaux besoins et usages. Les opérations de renouvellement urbain qui permettent de repenser les villes/villages sont à encourager (mobilité, nouvelles formes urbaines...). Cet urbanisme de qualité constituera demain un facteur important d'attractivité des centres bourgs.

- Adapter l'habitat aux dynamiques démographiques, à la transition énergétique et aux nouveaux modes de vie

- Des outils à mettre en place : SCoT et PLUi. Le département de l'Aveyron est organisé autour de 3 SCoT et plusieurs PLUi.

SRADDET : l'urbanisme de qualité : un facteur d'attractivité



5 - Créer les conditions favorables au développement économique territorial

↳ L'EMPLOI

L'enjeu est de favoriser l'ancrage local des entreprises et la diversification de l'activité économique autour des savoir faire, des ressources locales et de la formation. Il s'agit de développer l'économie de proximité et les filières locales.

Pour cela, l'ambition est d'améliorer l'attractivité économique, notamment par la connaissance du potentiel d'entreprises sur le territoire. Par ailleurs, il s'agit aussi de maintenir, d'attirer et de former une main d'œuvre qualifiée et répondant aux filières locales, de faciliter les mobilités et encore les modes de travail (télétravail, coworking...). Dans ce cadre, le SRADDET s'inscrit en complémentarité avec le SRDEII (schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation).

SRADDET : favoriser l'ancrage local des entreprises

SRADDET : rééquilibrer les compétences et les talents dans les territoires ruraux

*S'inscrire pleinement
dans la transition écologique
et environnementale :
un défi à relever*

Ambition n° 2 :
Echanger équitablement
les ressources naturelles

De nombreux territoires ruraux ou peu denses misent sur la transition énergétique pour développer de nouvelles activités économiques, protéger et valoriser leurs espaces naturels.

En effet, la question de la transition énergétique est souvent abordée d'un point de vue métropolitain, à travers la problématique des villes « post-carbone » (réduction des émissions à effet de serre). Les espaces ruraux représentent davantage un enjeu d'accès aux énergies dites « propres » pour les grandes agglomérations. Il demeure que le chapitre énergétique est aussi un sujet phare pour les campagnes qui doivent répondre à de nombreux défis : précarité énergétique, développement économique ou encore valorisation du patrimoine naturel local. De fait, plusieurs territoires ruraux ont commencé à mettre en place des projets ou des outils de transition énergétique en incitant à la rénovation du bâti, en générant des bénéfices grâce à la vente de l'énergie produite sur le territoire ou en encourageant l'émergence de filières professionnelles s'appuyant sur de nouveaux modèles économiques (économie circulaire, économie de coopération...). Le champ de l'énergie durable est donc souvent un levier du développement socio-économique pour les territoires ruraux.

Il est également important d'être attentif au capital environnemental dont bénéficie aujourd'hui la majorité des départements ruraux. Un atout, pour les départements ruraux, à prioriser.



1 - La maîtrise et valorisation de l'énergie, de nouvelles perspectives à développer

La valorisation et la maîtrise de l'énergie sont des mutations sociétales nécessaires pour répondre aux enjeux actuels d'un développement des territoires, à la fois désirable au plan social et économique et préservant durablement l'environnement pour viser une atténuation des changements climatiques.

En soutenant les stratégies énergétiques territoriales, il s'agit de parvenir à mobiliser, accompagner, fédérer tous les « Consomm'Acteurs » de l'énergie, dans le cadre de processus créatifs et rationalisés, combinant des actions qui concourent à la sobriété énergétique, à l'efficacité énergétique et à la production d'énergies locales et renouvelables.

Dans un domaine complexe, touchant à des considérations multiples, soumis à l'innovation et à des évolutions constantes, l'objectif consiste à engager un plan d'actions soutenables susceptibles d'entraîner une massification des processus stratégiques qui produiront rapidement les effets attendus de la transition énergétique.

CONSOMMER MOINS / AGIR EN FAVEUR DE LA SOBRIETE ENERGETIQUE,
pour répondre aux enjeux de réduction de la dépendance énergétique, voire de la vulnérabilité des populations, des entreprises, des collectivités :

- Soutenir et accompagner la rénovation énergétique des logements, comme vecteur de requalification de l'habitat (vers des logements plus confortables, plus économes, plus attractifs, résorption de la vacance, revitalisation des centres bourgs) ;

En Aveyron,

Bois et forêts :
30% du territoire
couvert par des forêts
1 million de m³ de bois/an
(accroissement naturel)
30% seulement exploité
à ce jour

SRADDET : encourager
la valorisation sous
forme de bois énergie

- Soutenir et accompagner l'optimisation des dépenses énergétiques des entreprises, comme vecteur de consolidation du tissu économique local (vers une réduction et une stabilisation de la facture énergétique des entreprises, grâce à la maîtrise de la demande en énergie liée à l'immobilier et aux activités de production, à la récupération d'énergie fatale, à la fourniture d'une énergie locale à prix compétitif et stable, non soumis aux fluctuations du prix des énergies fossiles) ;
- Soutenir la rénovation et la construction de bâtiments publics à faible empreinte écologique et énergétique, comme vecteur d'exemplarité et de ressources nouvelles pour les collectivités (vers des économies de fonctionnement grâce aux performances énergétiques et aux qualités environnementales, vers une convenance d'usage maîtrisée et un confort durable des usagers) ;
- Promouvoir les mobilités alternatives pour agir sur la résorption des consommations énergétiques/des émissions de GES liées aux transports (schéma directeur multimodal jusqu'au plus près des usagers ruraux, mobilité connectée de type covoiturage, auto-stop, auto-partage, transports individuels et collectifs par véhicules à faible empreinte carbone de type électrique, hydrogène, biogaz).



CONSOMMER MIEUX / AGIR EN FAVEUR DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

pour répondre aux enjeux de prise de conscience et de prise en compte des consommations d'énergies :

- Soutenir le déploiement des usages et applications du numérique, en faveur de la valorisation et de la maîtrise de l'énergie (vers la généralisation de smart-outils à destination des professionnels et des particuliers pour la gestion, le suivi, le pilotage et la surveillance des systèmes de production et de distribution de l'énergie) ;
- Prendre en compte les potentiels offerts par la transition numérique pour résorber les distances et renforcer l'attractivité du territoire (vers un rééquilibrage du développement face aux grandes métropoles en réduisant l'enclavement, facilitant les échanges, limitant les déplacements et les transports).



CONSOMMER AUTREMENT / AGIR EN FAVEUR DE LA PRODUCTION D'ENERGIE LOCALE et RENEUVELABLES

pour répondre aux enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- Soutenir et accompagner le développement des solutions de production reproductibles comme moyen de valoriser à grande échelle les gisements énergétiques du territoire (vers un territoire à énergie positive, dont les ressources énergétiques représentent une richesse, tout en veillant à préserver l'identité et l'authenticité des patrimoines et paysages, gage d'une autre valeur ajoutée territoriale) ;

SRADDET : partage
des bonnes pratiques

- Soutenir le déploiement des solutions de stockage des énergies renouvelables, en faveur de l'autoconsommation locale individuelle et collective (vers un effacement des problématiques liées à l'intermittence de la production et au déphasage entre la production et les besoins) ;
- Inciter et soutenir les projets participatifs et citoyens qui mobilisent de l'épargne de proximité pour investir dans les moyens de production et bénéficier localement de retombées économiques partagées (vers l'émergence de sociétés locales participatives et vers la prise de participation des collectivités et des populations locales au capital des sociétés d'exploitation pour amorcer un cercle vertueux en faveur de la maîtrise du destin énergétique du territoire) ;
- Accompagner les initiatives locales émergentes valorisant les ressources de proximité comme vecteur de nouveaux modèles économiques écoresponsables basés sur une frugalité heureuse (économie coopérative, sociale et solidaire, économie servicielle, économie circulaire de proximité valorisation des déchets et des énergies grises, création d'emplois locaux).

AGIR PAR LA MEDIATION...

..sur la prise de conscience et la prise en compte des effets du changement climatique, comme vecteur de la massification nécessaire des engagements individuels et collectifs (dépasser le stade de la sensibilisation, organiser des temps de médiation tournés vers l'action, partager les bonnes pratiques et les stratégies d'adaptation).

2- Préserver et valoriser notre capital environnemental

→ PROTECTION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITE

Respecter la biodiversité, plus encore que de conserver un nombre d'espèces ou une variabilité génétique, c'est avant tout préserver la multitude de relations, de liens, que les êtres vivants entretiennent les uns avec les autres (compétition pour l'accès à la nourriture ou à la reproduction, coopération, parasitisme, ..) et avec leur milieu de vie. Sans cet équilibre, la survie d'une espèce peut être en danger ; son extinction peut donc être due à une modification substantielle de son biotope, mais également être provoquée par l'extinction d'une ou plusieurs espèces dont elles dépendent (phénomène de coextinction).

En Aveyron,

Eolien-Energie
solaire-Hydroélectricité :

2^{ème} plus grand
parc éolien

2 121 heures
d'ensoleillement /an

Irradiation globale
1 300 kwh/m²/an

16 sites de production
d'électricité hydraulique

SRADDET : favoriser
les échanges
liés aux ressources
naturelles



L'Homme, enfant de la biodiversité, peut être très directement et très concrètement impacté par une réduction de la biodiversité : la manière dont il gérera les pollinisateurs déterminera notre avenir collectif au cours de ce 21ème siècle. En effet, sur les cent espèces végétales qui fournissent 90% de la nourriture dans le monde, plus de 70% dépendent des abeilles pour leur pollinisation. L'Homme risque d'avoir faim avant la fin de ce siècle.

Face à cet enjeu planétaire, chacun d'entre nous, individuellement et collectivement, peut travailler à la préservation de la biodiversité. Ainsi notre Département pourra conduire des actions qui permettent, dans le cadre de ses compétences, de préserver notre biodiversité. Grâce à nos espaces naturels sensibles développer la sensibilisation et la communication auprès du grand public sur l'intérêt que revêt la préservation de la biodiversité :

- lutter contre les espèces animales et végétales envahissantes et tenter de limiter leurs effets sur l'environnement (Pyrale du buis, Processionnaire du pin...),
- continuer à renforcer les populations de certaines espèces d'intérêt patrimonial (Gypaète barbu...)
- grâce à l'installation de jeunes agriculteurs et à notre agriculture en général, maintenir les milieux ouverts face à la déprise agricole sur les territoires à faible valeur productive, avec un soutien au pastoralisme extensif
- conserver la biodiversité à l'échelle variétale comme cela est fait notamment sur le châtaignier via le Conservatoire Régional du châtaignier

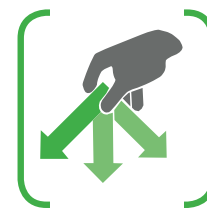
→ PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Nous devons entendre par prévention et gestion des déchets la mise en place d'actions entreprises par l'ensemble des parties prenantes concernées par cette thématique sur une période donnée.

Les objectifs et les perspectives du département de l'Aveyron peuvent se positionner comme suit :

- Créer une installation de valorisation et de stockage des déchets non dangereux
- Créer des capacités de traitement des bios déchets à travers notamment la méthanisation.
- Soutenir les acteurs économiques de la filière recyclage existants et les associations de l'économie sociale et solidaire.
- Créer des capacités de traitement, valorisation et stockage pour les déchets inertes (BTP)

Aveyron :
département classé
en zone montagne



→ L'EAU

Dans un contexte d'évolution climatique, la gestion durable des ressources en eau est un enjeu majeur pour les années à venir. La ressource en eau est nécessaire au développement de toute société humaine. Elle est essentielle pour l'attractivité des territoires, leur développement et la qualité de vie des populations. Mais elle est soumise à de multiples usages qu'il faut concilier : eau potable, électricité, soutien d'étiage, loisirs, espèces aquatiques. Territoire en tête de plusieurs bassins versants (le Lot, l'Aveyron, Le Tarn), l'Aveyron a conscience d'être le gardien d'une richesse qui irrigue bien au-delà de ses frontières administratives.

La préservation de ce bien commun est indispensable dans l'intérêt de tous. Elle doit toutefois intégrer une approche concertée et solidaire qui prenne en compte les attentes dans des sous bassins de l'amont.

Pour le département de l'Aveyron, deux niveaux d'intervention sont à privilégier :

- Petit cycle de l'eau (eau potable/ assainissement) :
 - soutenir la montée en puissance des intercommunalités et la mise à niveau des petits services en régie (connaissance)
 - garantir de l'eau de qualité en quantité suffisante à l'ensemble des Aveyronnais et des activités socio-économiques
- Grand cycle de l'eau (rivières et milieux aquatiques) :
 - participer à la définition d'une stratégie partagée pour satisfaire les équilibres quantitatifs et les usages de l'eau.

→ LA TRANSITION VERS UNE ALIMENTATION PLUS DURABLE EST EN ROUTE

La transition alimentaire et agricole est déjà en cours : développement de l'agriculture raisonnée et des circuits courts, diminution du gaspillage dans les supermarchés... Mais, il reste indispensable de prendre des mesures pour encourager ce mouvement.

Il existe en France une majorité culturelle composée d'agriculteurs, de consommateurs, de collectivités locales, de producteurs et d'entreprises qui mènent déjà à leur échelle la transition vers un nouveau modèle agricole et alimentaire.

L'image positive des produits bio joue un rôle clé pour alimenter la demande, et donc réduire les impacts négatifs sur l'environnement et la santé. Le bio est le seul label connu qui envoie un message clair à destination des consommateurs, tel que « aucun pesticide de synthèse n'a été utilisé pour la production bio ».



En Aveyron,
8 680 kms de rivières
18 lacs de retenue
sous concession EDF,
représentant 3 742 ha
dont 2 lacs
de + de 1 000 ha
(Pareloup – Sarrans)





SRADDET :
circuits courts
à privilégier

Les circuits courts permettent de mettre en place une relation transparente entre plusieurs acteurs de l'économie obéissant à quatre critères incontournables : la création de liens sociaux et de coopération, l'équité dans les échanges financiers, une approche participative, une logique pédagogique.

Les circuits courts de commercialisation des produits agricoles participent à la recherche de liens plus directs entre les agriculteurs et les consommateurs. Ils contribuent au développement d'une production durable et d'une consommation responsable. Ils répondent à une demande croissante de mieux consommer, des produits de qualité et dont l'origine est authentifiée par la présence des producteurs.

De nombreux producteurs aveyronnais œuvrent depuis plusieurs années dans le développement de cette méthode de commercialisation.

Le Conseil Départemental de l'Aveyron, très conscients des enjeux de la transition alimentaire et des circuits courts, a adhéré à la plateforme «Agrilocal» qui permet de mettre en contact producteurs locaux et acheteurs, avec la garantie de respecter les règles des marchés publics à destination, dans un premier temps, des établissements scolaires.

Donner à tous les territoires
les moyens de leurs ambitions

En conclusion



Le SRADDET devra :

Atténuer les logiques de concurrence
territoriale

Renforcer le rayonnement du territoire

Conforter l'interconnexion
des territoires urbain-rural

Valoriser les gisements d'emplois
et encourager l'accueil de nouveaux actifs

Inciter à consommer moins, consommer mieux,
consommer autrement

Préserver et valoriser
le capital environnemental

Considérer les richesses environnementales
des territoires ruraux

Consolider les échanges liés aux ressources
environnementales entre métropoles et terri-
toires ruraux

SRADDET

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'AVEYRON

Pôle Aménagement
et Développement
du Territoire

05.65.75.82.14

Aveyron.fr

